

Dans la manifestation parisienne, les cadres aussi se mobilisent contre la réforme des retraites

On pourrait croire que les cadres, ayant commencé à travailler plus tard que les autres salariés, ne sont pas concernés par le relèvement de deux ans de l'âge de départ à la retraite. Mobilisés dans la manifestation parisienne du 19 janvier, ils expliquent pourquoi la réforme les concerne eux aussi.

Réservé aux abonnés

Cécile Maillard – L'Usine nouvelle

19 Janvier 2023 \ 18h15



© Pascal GUITTET

Entre les leaders de Force ouvrière et de la CGT, ceux de la CFE-CGC et de la CFDT, moins coutumiers des manifestations, ont également battu le pavé le 19 janvier contre la réforme des retraites.

Cadre et en carrière longue, c'est possible. Joël Maltat, 56 ans, cadre «*dans une grosse boîte internationale de l'embouteillage*» qu'il préfère ne pas nommer, pensait partir à la retraite à 60 ans et six mois parce qu'il a validé cinq trimestres avant ses 20 ans. «*Dont quatre de service militaire*», précise-t-il. Mobilisé le 19 janvier à Paris sous la bannière de la CFE-CGC, il attend patiemment place de la République que le cortège s'ébranle. «*Avec la réforme, j'en prends pour un an et demi de plus, et partirai à 61 ans et 9 mois. Cette réforme n'a aucun sens, contrairement à la précédente, à points, dont la philosophie était d'ouvrir les mêmes droits à cotisations équivalentes.*» A ses côtés, une collègue. Sylvie Planchon, 53 ans, quatre trimestres travaillés avant ses 20 ans, n'a pas droit au dispositif carrières longues. Elle partirait à 64 ans au lieu de 62.

«*Dans l'industrie, de nombreux cadres n'ont pas fait d'études et ont commencé à travailler tôt, parfois comme apprentis, ouvriers, employés, et ont gravi les échelons grâce à l'ascenseur*

social, commente Hervé Bezerka, secrétaire fédéral de la Fédération agro de la CFE-CGC, salarié de Casino. *62 ans c'était déjà beaucoup, alors 64... D'autant que personne ne prend en compte la fatigue due à la charge mentale. Les burn-outs, c'est surtout les cadres, entre le marteau et l'enclume, qui les font...* » Tous les trois se demandent comment ça va se passer pour les seniors en entreprise, alors que «*les entreprises poussent dehors les plus de 58 ans dès qu'elles le peuvent*», poursuit Hervé Bezerka, pour qui «*ils ne pourront pas tous devenir formateurs...*»



Stéphane Destugues, secrétaire général de la CFDT Métallurgie, est technicien qualité chez Safran Helicopter Engines. Né en 1968, il a suffisamment travaillé avant ses 20 ans pour être en carrière longue. Il devait partir à 61 ans et demi, avant la réforme. Après, il fera partie de ceux qui devront cotiser 44 ans pour avoir tous leurs trimestres à 64 ans - quand la quasi-totalité des Français doivent cotiser 43 ans. Il devra rester un an et demi de plus.

Lui aussi rattrapé au dernier moment par la réforme, Bruno Noël, 60 ans, en a gros sur la patate. Ingénieur en mesures vibratoires chez Renault, sur le site de Lardy (Essonne), il devait partir mi-2026, à 63 ans et demi. «*Il faudra que je reste six mois de plus. Certains pensent que c'est rien, six mois, mais quand on approche de la date, ça fait quand même mal...* » Quand le constructeur auto s'est réorganisé, il a orchestré le départ des seniors, avec un aménagement des fins de carrière très généreux pour ceux qui étaient à trois ans de la retraite. Victime de son succès, le dispositif a été restreint lors de la deuxième vague de départs négociés dans le groupe. «*Surtout, aujourd'hui, avec la réforme des retraites, ceux qui sont partis n'auront pas droit à leur retraite à la date prévue. Est-ce qu'il faudra les faire revenir ?*» s'interroge Bruno Noël.

Les femmes cadres pénalisées

Christelle Thieffine, 50 ans, ingénieure industrielle sur un site de Thales, regrette «*ce que la réforme fait aux femmes*». Avant le nouveau régime, cette syndicaliste CFE-CGC aurait pu prendre sa retraite à 62 ans au lieu de 64 ans et demi, grâce aux trimestres acquis pour ses trois maternités. «*Avec la réforme, je devrai travailler jusqu'à 64 ans, comme si je n'avais pas eu d'enfants. La réforme efface les trimestres acquis pour maternité.*» Hélène Bouix, de la CFDT d'IBM France, s'inquiète également des carrières hachées des femmes de son entreprise, les temps partiels pour élever les enfants touchant cadres et non-cadres.



Place de la République, le cortège enfle mais fait du sur-place. Les cadres présents à la manifestation sont unanimes : il y a plus de grévistes que d'habitude parmi les cadres de leurs entreprises. «*Certains qu'on n'a jamais vu faire grève, font grève aujourd'hui*», note un syndicaliste CFE-CGC. Un ras-le-bol général, un découragement, une frustration face aux augmentations qui ont moins concerné les cadres, l'envie de protester, aussi. «*Le fait que tout le monde se mobilise aujourd'hui, ça compte dans l'effet d'entraînement, pas sûr qu'ils restent mobilisés dans les semaines qui viennent*», tempère le délégué syndical CFDT d'une entreprise de la métallurgie Ile-de-France. Mais ceux qui battaient le pavé ce 19 janvier se disent prêts à revenir aussi souvent qu'il le faudra. «*Jusqu'à ce que le gouvernement retire son projet*», fait semblant de croire un vieux de la vieille, sourire amer en coin.